

Résolution adoptée

Séance plénière du 28 octobre 2026

XXe Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone

Déclaration du groupe Les Entrepreneurs & la CNPL

Le Groupe Les Entrepreneurs & la CNPL salue l'adoption de cette résolution, qui invite à reconnaître pleinement les Outre-mer comme des acteurs de coopération dans leurs bassins régionaux et à renforcer la place de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone.

Nous partageons l'orientation générale du texte : les Outre-mer ne sont pas uniquement des relais du rayonnement de la France. Ils disposent d'expériences, de réseaux et de savoir-faire qui peuvent nourrir des coopérations réciproques, adaptées aux réalités du Pacifique, de l'océan Indien, de la Caraïbe et des autres espaces concernés.

Trois éléments retiennent particulièrement notre attention.

D'abord, donner toute sa place à la Francophonie économique. Les entreprises ultramarines, en particulier les TPE et PME, contribuent à l'emploi, à la transmission des compétences et au développement local. Nous saluons particulièrement la reconnaissance des entreprises comme de véritables ambassadrices de la Francophonie. Par leurs savoir-faire, leurs échanges et leur ancrage territorial, elles participent au rayonnement de l'espace francophone et au rapprochement des économies de leurs bassins régionaux. Nous saluons également que la résolution soutienne les partenariats économiques, l'accompagnement à l'exportation et à l'investissement, et appelle à associer les chambres consulaires, les organisations professionnelles et les réseaux d'entrepreneurs aux initiatives régionales.

Ensuite, ouvrir des perspectives concrètes aux jeunes et aux porteurs de projets. La mobilité, les échanges de compétences, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat peuvent contribuer à renforcer l'attractivité des territoires, à condition de s'appuyer sur des dispositifs accessibles, des financements identifiés et des partenariats durables.

Enfin, construire les coopérations avec les acteurs de terrain. Les enjeux climatiques, énergétiques, maritimes et alimentaires appellent des réponses différenciées selon les bassins régionaux. Les collectivités, les associations, les partenaires sociaux, les entreprises et les professionnels de proximité doivent pouvoir participer à leur définition et à leur mise en œuvre.

Notre groupe restera attentif aux suites concrètes données à ces orientations. La réussite de la Francophonie économique ne se mesurera pas seulement au nombre d'initiatives annoncées, mais à leur capacité à créer des activités, des emplois et des opportunités réelles pour les populations ultramarines.

En soutenant cette résolution, le Groupe Les Entrepreneurs & la CNPL réaffirme sa conviction : une Francophonie forte repose sur des sociétés civiles pleinement associées et sur une coopération économique, sociale et territoriale qui bénéficie effectivement aux Outre-mer.

Le Groupe Les Entrepreneurs & la CNPL a voté favorablement cette résolution